



Daniel MACIEJASZ
Maire de Libercourt,

J'ai le plaisir de vous adresser cette nouvelle lettre du maire. Chacun a conscience de l'importance de gérer un budget, que ce soit à l'échelle d'une famille ou ici d'une ville. A travers ce document, je vous propose d'en apprendre davantage à ce sujet. Vous découvrirez au fil de ces pages les actions mises en œuvre par la municipalité pour faire de Libercourt, une ville dont la bonne gestion garantit le bien-être de tous.

EDITO

SOMMAIRE

<i>Investissement 2011</i>	2
<i>Fonctionnement 2011</i>	3
<i>Nos taxes locales ...</i>	3
<i>Budget primitif 2012</i>	4
<i>Subventions aux associations</i>	4

Une politique dynamique en faveur d'un budget maîtrisé !



Le budget d'une ville, qu'est-ce que c'est ?

Tout comme un particulier, la Ville doit gérer un budget annuel. A l'image des ménages qui perçoivent un salaire, elle gère également des recettes provenant de dotations de l'Etat.

Comme un particulier, elle utilise ses recettes à la fois pour le quotidien (fonctionnement des services municipaux) mais également pour le long terme (investissements dans les équipements, la voirie...).

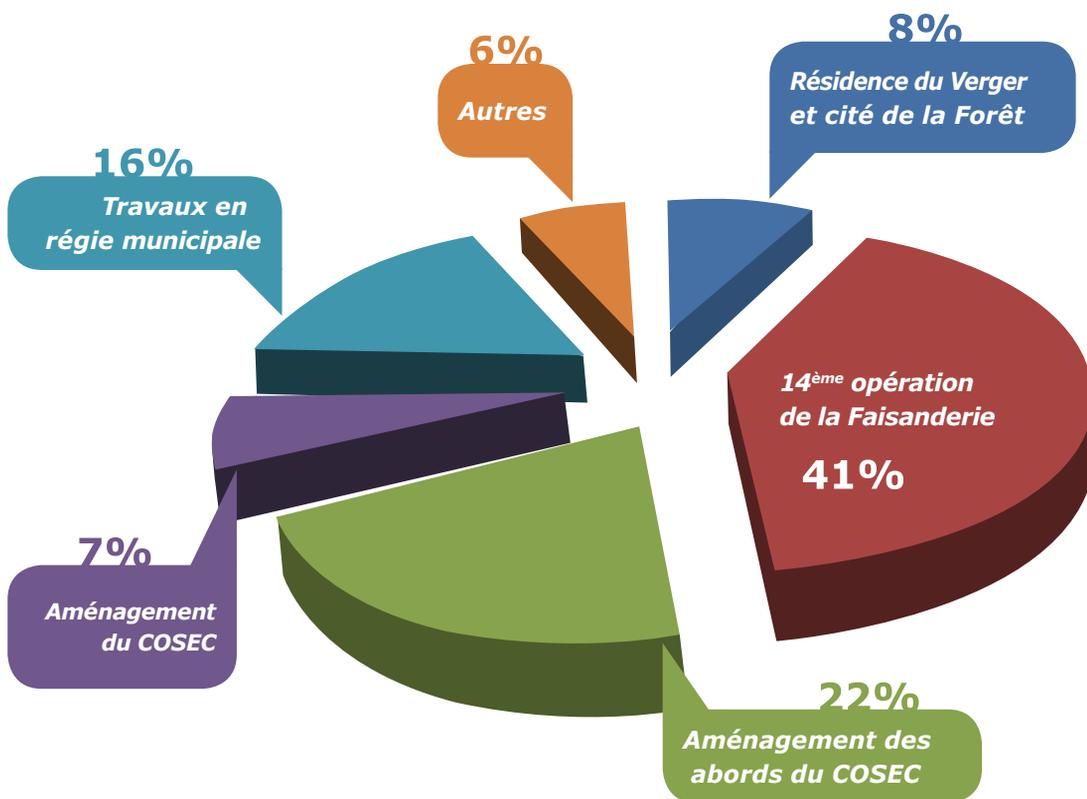
L'objectif est d'équilibrer les recettes et les dépenses afin de ne pas mettre la ville, et donc vous-même, dans une situation financière délicate.

Un budget adopté à l'unanimité

Le vote du budget, effectué lors du Conseil Municipal du 12 Avril, s'est déroulé comme les années précédentes en trois phases : les réalisations 2011, les données fiscales, les prévisions 2012. Il a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers municipaux. Pour que vous puissiez clairement comprendre le compte administratif 2011 (résultats) et le Budget primitif 2012 (prévisions), nous vous proposons de revenir sur ces différentes phases, en toute transparence !

L'investissement en 2011 : aucun emprunt n'a été nécessaire.

En 2011, la Ville a investi 1 260 000€. Cet investissement a été autofinancé, nous n'avons donc pas eu besoin de recourir à l'emprunt et il en sera de même pour 2012. Les investissements ont été majoritairement financés par l'autofinancement et des subventions. **Notre politique dynamique de renouvellement urbain contribue à la prospérité économique de la commune.**



Les réalisations d'investissement en 2011

Concernant la voirie, grâce aux crédits GIRZOM, il a été possible de rénover l'ensemble des cités 1940 et Forêt pour **108 000€**. La 14^{ème} opération de la Faisanderie a eu un coût de **527 500€**. En 20 ans, de nombreuses choses ont changé, notamment ce qui concerne l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public (ampoule à LED) et les mesures préconisées par la CAHC pour l'infiltration des eaux pluviales. Les voies ont également été concernées. Larges à l'origine, ce qui permettait aux automobilistes d'accentuer leur vitesse, elles ont été réduites et sécurisées, offrant une mixité voiture/vélo et une vitesse limitée à 30km/h. Les abords du COSEC ont quant à eux été

aménagés pour une somme de **288 000€**. Au niveau du bâtiment, les travaux d'extension du COSEC se sont élevés à **91 500€**. De nombreux travaux ont également été réalisés en régie municipale pour un total de **203 000€**. Ceux-ci ont notamment concerné la rénovation d'une partie de l'école Joliot Curie, l'aménagement paysager de l'aire de jeux de la fosse 5 ou encore la construction d'un local pour la cuve enterrée au COSEC, permettant le nettoyage des voiries et l'arrosage des fleurs. Divers travaux de bâtiments ont également été réalisés : Rénovation de l'éclairage public Rue Casanova et Péri pour **17 000€** ; Acquisition de mobiliers pour les écoles pour **20 300€**, etc.

Le fonct

La section de fonctionn... toutes les opérations de dé... recettes nécessaires à la ges... des services de la collectivité... de recettes est affecté à l'in... (remboursement du capital)... financement des investisseme...

L'état cont... baisser les do... aux collecti...

En 2011, ave...
constitué 20€



Les recette

Les recettes courantes se c... trois éléments : les recettes... dotations de l'état ainsi que... recettes » de fonctionneme... ment des recettes tarifaires... aux usagers. Les recettes f... dotations représentent plus... de l'ensemble des recettes c... ment et sont essentiellemen... du produit des trois taxes di... des attributions de compensa... ment de la fiscalité de la CAH... indirectes (taxes sur l'électrici...

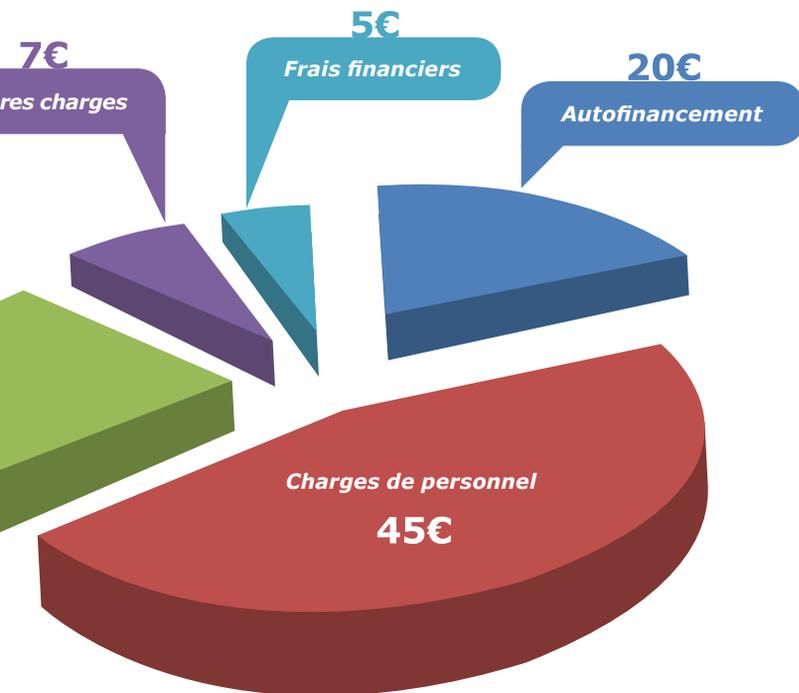
Fonctionnement en 2011

Le fonctionnement retrace le détail des dépenses et de la gestion courante de la collectivité. L'excédent est affecté à l'investissement (capital en priorité et dotations).

Notre maîtrise budgétaire est bonne et le total des dépenses de fonctionnement reste stable malgré l'inflation de l'ordre de 2% et la baisse des dotations de l'Etat de 15 000€ à 20 000€ chaque année. Ceci devient problématique pour une ville comme Libercourt qui fait partie des 30 communes dites « pauvres ». En effet, elle est classée en 18^{ème} position parmi les villes de moins de 10 000 habitants les plus pauvres de France. En conséquence, elle perçoit la Dotation de Solidarité Urbaine.

Continu de la baisse des dotations de l'Etat !

avec 100€ de recettes, la commune a dépensé 20€ d'autofinancement et a dépensé :



Recettes et dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent de recettes fiscales, les autres que les « autres » (revenus de la propriété, principalement les services publics, les recettes fiscales et les autres plus de la moitié des recettes de fonctionnement sont généralement constituées de taxes directes locales, de la compensation (reversement de la CAHC) et de taxes de solidarité et droits de

mutation).

Ces recettes permettent de couvrir les dépenses courantes de fonctionnement. Au total, les recettes courantes de la collectivité s'élèvent pour l'année 2011 à **7 775 000€** alors que les dépenses atteignent **6 242 000€**.

En 2011, les charges à caractère général ont augmenté, cela étant en partie dû à la rénovation de l'école maternelle publique en régie municipale, à l'éclairage public et à la formation des agents sur les nouveaux logiciels.

Quelles sont les taxes locales ?

La taxe d'habitation

Elle est due par l'occupant du logement au 1er janvier de l'année. Il peut donc s'agir du propriétaire, du locataire ou bien d'un occupant à titre gratuit. En cas de location, la taxe est donc établie au nom du locataire, en tenant compte de sa situation familiale et financière. La taxe d'habitation est ainsi un impôt dû par le locataire et non une charge récupérable.

La taxe foncière

Tout propriétaire d'un bien immobilier au 1er janvier de l'année d'imposition doit s'acquitter de la taxe foncière. Lorsqu'il s'agit d'un bien immobilier bâti (logement, local d'activité, usine, etc.), on parle de **taxe foncière sur les propriétés bâties**.

Lorsqu'il s'agit d'un terrain (terrain à bâtir, terrain agricole, étang, carrière, etc), on parle de **taxe foncière sur les propriétés non bâties**.

Les 3 taxes ont représenté en 2011, 29,14% des recettes réelles de fonctionnement de la commune.



Les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2012.

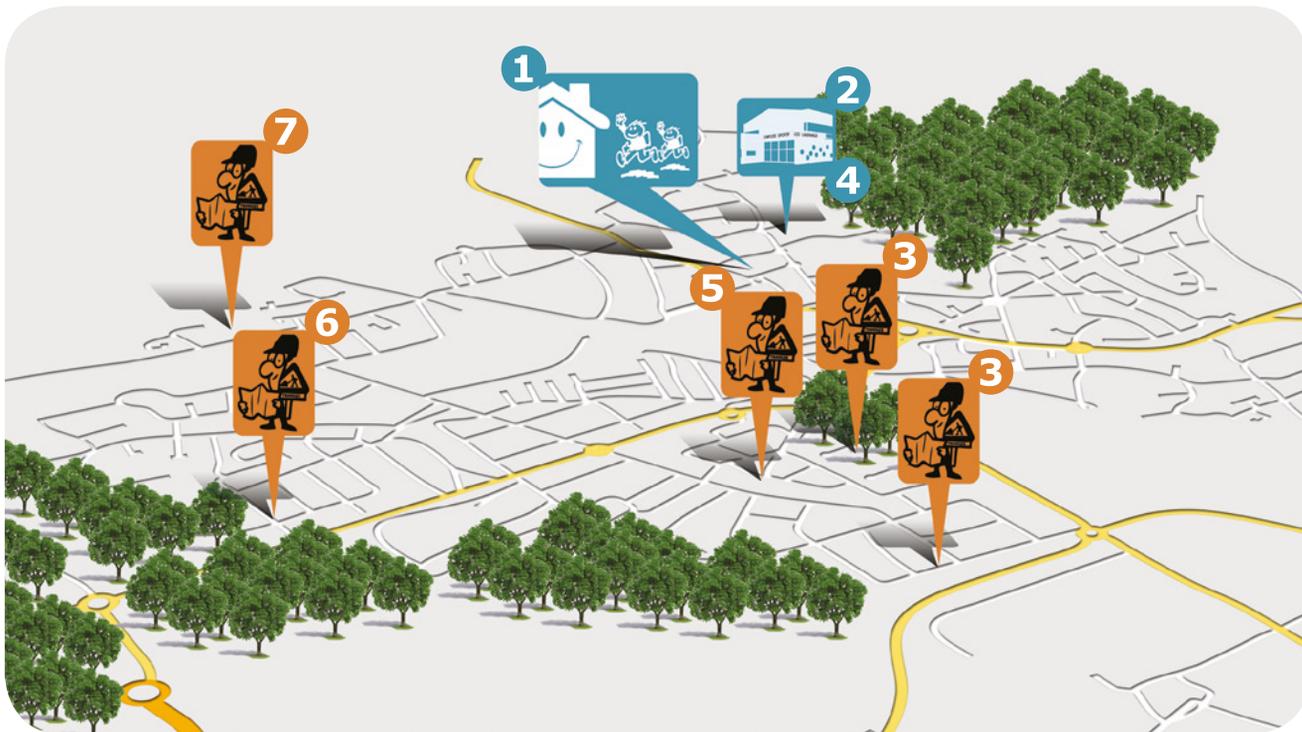
Les 3 taxes ont représenté en 2011, 29,14% des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

La municipalité a fait le choix, compte tenu de la situation des ménages libercourtois, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2012. Ces derniers seront donc reconduits à l'identique soit 11,96% pour la taxe d'habitation, 23,76% pour le foncier bâti et 73,26% pour le foncier non-bâti.

Pour rappel, Libercourt est une des villes les moins imposées de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

A ajouter que 46% de la taxe foncière bâtie provient des bâtiments industriels et n'est donc pas prélevé auprès des particuliers.

Le budget primitif 2012 : pour la 2^{ème} année consécutive, Libercourt n'empruntera pas.



5,53 millions d'euros ont été inscrits au budget pour 2012.

1 Maisons de l'enfance	1 105 000 €
2 Abords du COSEC	353 000 €
3 Cité 40 et de la forêt	378 000 €
4 COSEC	158 000 €
5 Faisanderie (14 ^{ème} op.)	513 000 €
6 Bois d'Epinoy	329 000 €
7 Cité de bas	424 000 €

Les autres dépenses d'investissement, **500 000€**, concernent notamment l'aménagement urbain du préau de l'école Pierre Curie et des toitures de l'école Joliot Curie, l'achat de matériels sportifs ou encore l'acquisition d'un tableau numérique interactif pour les écoles.

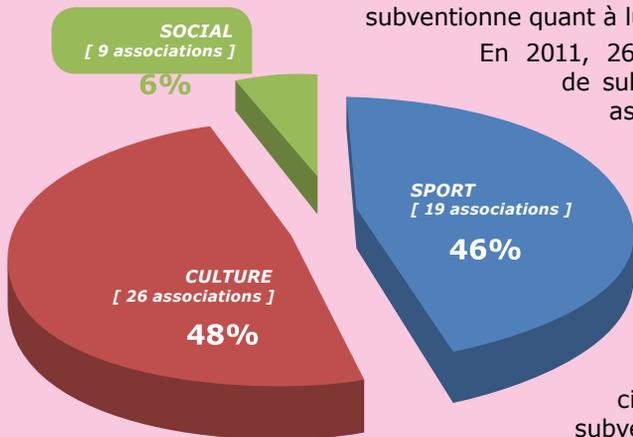
Les excellents résultats du budget 2011 concernant l'épargne brute, à hauteur de 1 540 000€ permettra de financer en partie le budget 2012. En 2012, notre volonté est de continuer à maîtriser les dépenses, tout en garantissant un service de qualité au public. Des travaux d'entretien de voiries seront réalisés, à hauteur de **100 000€**. Libercourt organisera également la 3^{ème} Olympiade des villes jumelées, ce qui a également été pris en compte dans le calcul final

Les subventions aux associations

Chaque année, les associations qui en font la demande bénéficient de subventions de la part de la municipalité. Le C.C.A.S. subventionne quant à lui les associations à caractère « social ».

En 2011, 26 associations culturelles ont bénéficié de subventions pour un total de 41 341€. 19 associations sportives (et autres domaines) ont quant à elle perçu une aide représentant au total 39 060€. Enfin, l'ensemble des 9 associations dites « sociales » a été subventionné à hauteur de 5 052€. L'ensemble des subventions accordé s'élève ainsi à près de 85 500€.

En 2012, la municipalité continuera à contribuer à la prospérité des associations libercourtoises en octroyant ces subventions.



Directeur de la publication
Daniel MACIEJASZ

N° ISSN : *En cours*

Dépôt légal 2011

Conception
Jérôme POLBOS
Rédaction
Coraline RACHEZ
Crédit photo
Service Communication

Impression **L'Artésienne**
ZI de l'Alouette 62800 LIEVIN

